



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

Procès-Verbal du conseil municipal
Séance du jeudi 21 septembre 2023

1

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents (16) : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Marie-Thérèse AILLAUD, Fabienne BIANCHI, Marie-Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Florent LONGIS, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON, Éric RIPPERT, Carole ROBERT, Rémi ROUX.

Pouvoirs (2) : Sandra BONNET à Fabienne BIANCHI, Christiane MAURIN à Maxime RANCON.

Etaient absents excusés (2) : Sandra BONNET, Christiane MAURIN.

Était absent (1) : Abdellah HADDOUCH

Le quorum étant atteint (*au moins la moitié des membres en exercice est présente*), Monsieur le maire ouvre donc la séance à 20h32.

I. Désignation du secrétaire de séance

Fabienne BIANCHI est désignée secrétaire de séance.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juillet

2023

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

Monsieur le Maire accueille tout d'abord Madame Marie-Thérèse AILLAUD, nouvelle conseillère municipale, faisant suite à la démission de Monsieur Guillaume PONCET fin juillet.

En préambule de cette séance, Madame Myriam JAMAL, argentiéroise, présente « Migrations & Développement », association franco-marocaine de droit français créée au moment de la fermeture de l'industrie Péchiney, en 1986, par des migrant-e-s pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains. Son action est basée sur trois principes : participation des populations aux décisions et au financement des projets, solidarités villageoises, partenariat avec les autorités locales.

Aujourd'hui elle sort de son cadre d'actions habituel et fait face à la situation d'urgence qui touche presque la moitié de son territoire d'intervention suite au violent séisme du 8 septembre 2023 en récoltant des dons, qui sont à 100% affectés directement aux villageois. Madame JAMAL exprime l'envie de nouer un lien entre les donateurs et les actions menées dans le territoire d'intervention, qui géographiquement est proche de notre cadre de vie argentiérois, et d'ainsi « créer des solidarités entre les peuples de montagne ». Alice PRUD'HOMME propose d'écrire un article pour le prochain numéro de « Mine d'Infos » afin de présenter le travail de cette association et rappeler les liens historiques que nous avons avec le Maroc.

Madame JAMAL, quittant l'assemblée, est chaleureusement remerciée pour son intervention.

III. Compte-rendu des réunions

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 20 juillet et le 21 septembre 2023.

17 au 22 juillet 2023 : Tout à Bloc. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Le TAB fêtait ses 30 ans cette année-là et a offert une belle édition pour 2023 avec plus de 1200 participants, un spectacle de grande qualité et le trophée décroché par un argentiérois, Diego FOURBET.

Alice PRUD'HOMME et Alain SANCHEZ remercient une fois encore le club, les bénévoles et les organisateurs de l'évènement.

18 juillet 2023 : Réunion du SIGDEP. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Le projet a évolué depuis l'obtention de la subvention du Fonds Vert, et implique de gérer l'éclairage public de façon plus connectée et innovante, afin que la puissance de luminosité de chaque lampadaire soit modulable pour obtenir un effet global de « clair de lune » (l'extinction totale la nuit sera toujours possible, en complément d'une modulation de l'éclairage à certaines heures).

D'autre part l'ensemble du réseau de terre sera restauré et mis en conformité au niveau de la sécurité.

Le marché a été lancé et la consultation est en cours.

18 juillet 2023 : Concert de l'harmonie franco-belge. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD.

Un beau concert a été joué devant une cinquantaine de personnes (musique traditionnelle, pop et blues). L'harmonie souhaite renouveler cet évènement lors de son déplacement annuel pour rencontrer l'accordéon-club de Gap.

22 juillet 2023 : Sainte-Anne annuelle des Compagnons du Devoir et du Tour de France avec remise du pupitre fabriqué pour la commune. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Le superbe pupitre offert à la municipalité est l'œuvre d'un Compagnon qui était malheureusement déjà parti à Paris. Alain SANCHEZ souhaite pouvoir l'inaugurer prochainement !

22 juillet 2023 : Remise des prix Open International (TAB). Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Idem que pour le premier compte-rendu relatif au TAB.

25 juillet : Rencontre avec Madame ROUSSELLE, Sous-Préfète en charge de la ruralité. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Madame ROUSSELLE souhaitait se présenter et prendre connaissance également du projet « Petites Villes de Demain », de son état d'avancement. Une visite sur le terrain lui a permis d'appréhender les difficultés du dossier. Après la maison Planche, elle a pu faire un tour dans la commune puis a terminé sa visite par la Maison France Services.

28 au 30 juillet : Festival « Autour de Brassens ». Rapporteur : Florent LONGIS.

C'était un beau festival, de nombreux italiens étaient présents dans le public, ainsi que deux élus, les organisateurs auraient souhaité en accueillir plus.

Florent LONGIS rappelle que le retour de la résidence d'artiste a eu lieu également à la même période, ainsi que les concerts de « Musiques en Écrins », et note également que peu d'élus étaient présents au grand regret des associations qui organisent ces évènements.

28 juillet 2023 : Visioconférence avec le cabinet AUDICCÉ pour le projet « Maison Planche ». Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Il a surtout été question des possibilités de trouver des opérateurs : Action logement, ERILIA et l'OPH ont été contactés par le cabinet. Seul le premier est susceptible de donner une suite au projet. Il faut également travailler avec CITADIA, le bureau d'études qui aide la commune sur « Petites Villes de Demain », pour travailler sur les stationnements. Le cabinet AUDICCÉ a terminé son étude, c'est maintenant à la commune de donner suite au projet, via PVD.

Questionné par Florent LONGIS au sujet de la problématique de stationnement dans ce secteur, Alain SANCHEZ rappelle que les appartements réalisés dans la Maison Planche sont destinés à des familles plus qu'à des étudiants et qu'en matière de logements étudiants (liés à la création de la Haute École du Bois et de la Forêt), toutes les communes du secteur doivent pouvoir en proposer, que l'offre doit être partagée.

L'architecte et le paysagiste conseil d'État seront reçus le 22 septembre pour une présentation du projet et une visite du site.

30 juillet 2023 : Remise des prix de la course cycliste et pédestre du 36^{ème} Défi de Vallouise. Rapporteur : Maxime RANCON.

Une centaine de participants à ce 36^{ème} Défi et Maxime RANCON souligne le haut niveau des compétiteurs, tant à pied qu'à vélo.

31 juillet 2023 : Commission *Sport et activités de pleine nature*. Rapporteur : Maxime RANCON.

En ce qui concerne l'entretien des falaises, de gros travaux sont à prévoir sur au moins 5 secteurs. Des demandes de subvention sont en cours et les travaux doivent être étalés sur plusieurs années. Dans l'attente des moyens nécessaires pour réaliser les travaux urgents de purge sur la face sud du Fournel, les voies s'y trouvant ont été fermées jusqu'à nouvel ordre. L'objectif à terme est de réaliser une mise à niveau de tous les sites d'escalade de la commune au niveau de l'entretien, de l'équipement, des panneaux.

Au niveau des sentiers de randonnée « communaux », l'idée est de créer quelques sentiers au départ du centre-ville, dont un sentier thématique. Toutes les idées sont les bienvenues !

Lors des prochaines réunions, la commission devra également réfléchir à des animations proposées l'an prochain dans le cadre des JO.

Enfin, Maxime RANCON félicite la première équipe sénior de football féminine qui vient d'être créée à L'Argentière !

2 août 2023 : Commission *Animations*. Rapporteur : Carine QUILICI.

Cf. compte-rendu du 26 août

23 août 2023 : Animation « Vis ma vie de bûcheron » avec FIBOIS et l'Office National des Forêts. Rapporteur : Sandrine REYMOND.

Cette sortie était organisée par Fibois Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec Pierre Berger, et l'Office National des Forêts, avec Maxime Chenaud. Participaient également la Scierie Savoldelli avec Laurent Savoldelli et Pierre Savoldelli, et la mairie de L'Argentière-La Bessée que Sandrine Reymond représentait.

Sur le terrain, les acteurs ont présenté la gestion de la forêt communale, avec les quatre missions : produire du bois, préserver l'environnement, prévenir les risques naturels, accueillir le public. Ils ont également expliqué comment se passe l'exploitation forestière. Les acteurs ont répondu aux questions et échangé avec les participants. Une participante exprime : "Il n'y a rien de mieux que de pouvoir échanger directement."

26 août 2023 : CREAT'GENTIÈRE : Festival de modélisme, du loisir et de la création. Rapporteur : Carine QUILICI.

Initié au départ par deux élus et le service Animations, ce festival innovant sur notre territoire a rencontré un beau succès et a attiré un grand nombre de visiteurs et pas moins de 24 exposants, essentiellement du territoire. C'est une réussite et une 2^{ème} édition devrait se réaliser en 2024. Madame MARFOURE est remerciée par Maxime RANCON pour son investissement dans ce projet.

29 août 2023 : Conseil d'administration de l'association de la Haute École du Bois et de la Forêt en visioconférence. Rapporteur : Sandrine REYMOND.

Ce conseil d'administration était essentiellement dédié à l'examen des nouvelles et nombreuses demandes d'adhésion (par exemple : Saint-Gobain, Fédération du Bâtiment, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, la SCOP Mosaïque qui fait du gemmage...). Puis la stratégie à l'horizon 2024/2026 a été présentée, avec notamment l'accueil d'une vingtaine d'étudiants à la rentrée 2024, et il a également été question de l'ouverture du compte en banque pour le mécénat.

4 septembre 2023 : Visite des écoles lors de la rentrée scolaire. Rapporteur : Christine LAZARINI

Les 3 établissements scolaires ont été visités le jour de la rentrée, les élues et agents municipaux ont reçu un bel accueil. La baisse des effectifs est constatée et le souhait exprimé est qu'elle ne soit que temporaire.

5 septembre 2023 : Commission Urbanisme. Rapporteur : Serge THIVOLLE.

Pour rappel du contexte : la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a pour objectif de faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour permettre de rattraper le retard pris dans ce domaine. Ce texte s'articule autour de 4 axes : planifier les projets d'énergies renouvelables, simplifier les procédures, mobiliser du foncier pour le solaire et l'éolien, mieux partager la valeur des énergies renouvelables. Les communes doivent définir des zones d'accélération sur leurs territoires et les transmettre (via la Communauté de Communes) aux services de l'État avant la fin de l'année.

La commune a sollicité Territoire d'Énergie SyME 05 pour un accompagnement dans cette identification des zones.

La commission « urbanisme » s'est donc réunie préalablement au rendez-vous avec Territoire d'Énergie afin de définir des secteurs pouvant potentiellement être identifiés en tant que zones d'accélération des énergies renouvelables.

La commission a classé les secteurs en fonction du type d'énergie renouvelable et du lieu d'implantation à savoir :

- énergie hydraulique : dans le Fournel avec la micro-centrale
- énergie photovoltaïque :
 - au sol : Beauregard (ex centre à gravats)
 - ombrières : parkings de centre-ville, au Quartz et à la base de loisirs
 - bâtiments : centre-ville, Quartz, base de loisirs (local kayak), etc...
- réseau de chaleur

La prochaine étape consistera à affiner le zonage avec Territoire d'Énergie, qui dispose d'outils permettant d'évaluer l'efficacité des dispositifs selon les secteurs.

La toiture du collège a été recensée mais avant d'y poser des panneaux il faudrait la refaire en totalité, ce qui n'est pas envisageable.

Le problème de l'avis obligatoire des ABF est mentionné, car ils sont extrêmement difficiles à joindre. Suggestion pour les personnes souhaitant mettre des panneaux sur leurs toits dans un même quartier de faire une demande groupée auprès de l'ABF.

Alain SANCHEZ ajoute que le cadastre solaire élaboré par les services du Département devrait permettre d'affiner le choix de ces zones d'accélération. Il déplore ne pas avoir été informé suffisamment tôt qu'une consultation citoyenne doit être effectuée avant le 30 septembre, ce qui est techniquement impossible en l'ayant appris le 12 septembre. Les dates du calendrier vont sans doute évoluer. L'essentiel est de savoir ce que l'on veut faire sur notre territoire en termes d'agrandissement des moyens de production d'électricité. Territoire d'Énergie SyME05 accompagne la commune sur l'ensemble de la démarche.

6 septembre 2023 : Cérémonie de prise de commandement du groupement de gendarmerie départementale des Hautes-Alpes par le colonel Jérôme GRANGE. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD.

Le colonel Jérôme GRANGE a pris ses fonctions le 1^{er} août et pour une durée de 3 ans ; il retrouve Gap, qui ne lui est pas inconnue, avec plaisir.

6 septembre 2023 : Cérémonie commémorative du 79^{ème} anniversaire de la libération de Briançon. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD.

Monsieur le Député Joël GIRAUD était présent.

8 septembre 2023 : Assemblée générale de l'association « Destination Trains de nuit » suivie d'un point presse en gare de L'Argentière. Rapporteur : Sandrine REYMOND.

L'objectif annoncé est de répondre aux demandes des usagers du train de nuit Paris-Briançon et de trouver des solutions face aux difficultés rencontrées telles que la saturation du train de nuit, les difficultés de circulation et l'inquiétude pour les prochaines années du fait de chantier de voies en retard ou du retard de livraison de nouveau matériel. C'est le seul moyen de rejoindre la capitale sans passer par l'étranger ! D'où la nécessité de maintenir ce train pour l'attractivité du territoire. Il y a beaucoup d'attentes de nouveaux équipements pour améliorer le voyage des passagers comme une douche par voiture, une tarification plus attractive et des dessertes quotidiennes. La directive européenne aussi implique qu'il y ait 6 vélos par train même s'il y a 400 passagers ! Malgré de nombreux dysfonctionnements, M. Olivier Metge, directeur des trains de nuit SNCF voyageurs, souligne qu'il y a eu +8% de voyageurs sur le Paris-Briançon cet été...

Alice PRUD'HOMME ajoute que cette association a du poids et que c'est un interlocuteur à ne pas négliger si l'on veut conserver ce train de nuit.

11 septembre 2023 : Commission Communication. Rapporteur : Christine LAZARINI.

Les remarques formulées sur la proposition faite par le webmaster pour le nouveau site internet vont lui être transmises.

Le prochain numéro de Mine d'Infos est prévu pour décembre. La recherche d'un nouveau prestataire est en cours, il devra également prendre en charge la régie publicitaire tel que précisé dans le cahier des charges. Il a été décidé que la distribution par les élus est maintenue.

Enfin, un fond d'affiche commun à toutes les annonces d'animations a été validé par la commission.

12 septembre 2023 : Réunion de travail sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables faisant suite à la commission Urbanisme du 5 septembre, avec Territoire d'énergie Hautes-Alpes-SyME05. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Cf. compte-rendu de la commission Urbanisme du 5 septembre.

13 septembre 2023 : Conseil d'Administration de l'AMF05, avec rencontre de l'ensemble du corps préfectoral du département des Hautes-Alpes. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

C'est extrêmement rare que le Préfet, tous les Sous-Préfets de circonscription, les Secrétaires Généraux et Directeurs de cabinet soient réunis.

Sur 162 communes que compte le département des Hautes-Alpes, 158 sont adhérentes à l'AMF 05, donc quasiment toutes. Il en est de même pour les intercommunalités. Lors du CA il a été rappelé que le 6 octobre prochain, le Congrès des Maires des Hautes-Alpes aura lieu à Gap.

Monsieur le Préfet :

- a alerté sur la prévision de baisse de population dans le département, de 7 % dans les 10 prochaines années, et ont appelé les pouvoirs publics à se mobiliser pour faire mentir ces chiffres en attirant des nouveaux habitants sur le territoire.
- a rappelé que l'État a attribué 105 millions d'euros d'aides sur l'ensemble du Département (soit 24 millions supplémentaires cette année).
- a annoncé la simplification des démarches pour les demandes de DSIL et DETR et que des réunions d'information sur les demandes de subvention étaient programmées.

- a présenté le plan France Ruralités et notamment « Village d’avenir » (la commune n’est pas concernée, étant déjà dans le projet « Petites Villes de Demain »).
- a rappelé la nécessité de faire respecter les « OLD » (Obligation Légale de Débroussaillage) et notamment en zone périphérique des communes dans la lutte contre les incendies qui est plus que jamais d’actualité.
- A précisé qu’en ce qui concerne l’implantation de 3 nouvelles brigades de Gendarmerie dans le Département, celle de Veynes est prioritaire et celle prévue dans le nord du département risque de ne pas voir le jour (brigade mobile).

13 septembre 2023 : Commission Animations. Rapporteur : Carine QUILICI.

La commission a fait un point sur le 3^{ème} trimestre 2023 et l’organisation des fêtes de fin d’année.

Il a été décidé que l’ABC Info, souvent diffusé au début du mois pour le mois en cours, serait publié avant le 1^{er} jour du mois concerné même si toutes les dates ou détails des animations ne sont pas connus.

Carine QUILICI fait ensuite une brève présentation des animations prévues en octobre (fête de la Science le 11, animation « jeux de carte » le 22, Halloween le 31) et pour Noël (marché de Noël le 3, arbre de Noël et festivités en extérieur le 16). Il reste encore à définir ce que seront les cadeaux pour les enfants, la commission (voire même l’ensemble du conseil municipal) va se réunir afin d’en débattre (la proposition a été faite d’offrir un spectacle de qualité plutôt que des cadeaux individuels). L’opération « colis de Noël » est reconduite.

15 septembre 2023 : Assemblée Générale du Plongée Club des Écrins. Rapporteur : Rémi ROUX.

Cette association compte une vingtaine de licenciés, essentiellement du Briançonnais. Les séances d’entraînement ont lieu à la piscine le mercredi soir ainsi qu’au lac de La Roche de Rame. Des stages de plongée sont organisés à Pointe Rouge (Marseille).

L’association n’a plus de local dans la commune, qui met néanmoins la salle de la cantine à disposition pour les réunions.

18 septembre 2023 : Pose de la 1^{ère} pierre du pôle de services à la population de Guillestre. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD.

Cette cérémonie s’est faite en présence des autorités et des élus. Ce pôle de services prendra la place de l’ancienne antenne technique du Département et regroupera diverses structures (communauté de communes, maison médicale, Maison France Services, etc.).

IV. Délibérations

1. Modification du tableau récapitulatif des indemnités versées aux élus suite à démission.

Monsieur le maire rappelle que suite à la démission de Monsieur Guillaume PONCET de ses fonctions de conseiller municipal, Madame Marie-Thérèse AILLAUD est devenue de droit conseillère municipale de la commune de L’Argentière-La Bessée à la date du 26 juillet 2023.

Il convient donc de modifier le tableau récapitulatif des indemnités des élus comme suit : suppression de Monsieur Guillaume PONCET et ajout de Madame Marie-Thérèse AILLAUD.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

2. Avenant à la convention pluriannuelle et à la convention d'occupation temporaire concernant le pâturage des Lauzes et signature d'une convention financière.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que deux cabanes pastorales sont en cours de construction sur les parcelles communales H 1057 et H 92 dans le vallon du Crouzet situé sur l'alpage des Lauzes.

Le Groupement Pastoral du Fournel porte l'ensemble du projet de construction des cabanes et à ce titre, ce dernier a souscrit un prêt d'une durée de 10 ans afin de rembourser la part d'autofinancement restant.

Monsieur le Maire précise qu'à terme, ces cabanes deviendront propriété de la commune.

En conséquence, il convient d'établir une convention de financement afin de fixer les obligations des parties dans le cadre de la réalisation effective de cette opération.

Les conventions pluriannuelles de pâturage de l'alpage des Lauzes et d'occupation temporaire de la cabane pastorale des Lauzes conclues entre le Groupement Pastoral du Fournel et la commune le 14 octobre 2020 devront faire l'objet d'un avenant.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

3. Cession d'une portion de la parcelle communale B 748.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de deux demandes d'acquisition d'une portion de la parcelle communale B 748 située aux Clausas, à savoir :

- Madame Josiane GIRAUD, qui souhaite acquérir 130 m² de cette parcelle communale jouxtant sa propriété afin d'y enterrer notamment une cuve à eau.
- Monsieur et Madame Christophe BERTRAND, qui souhaitent acquérir 51 m² de cette parcelle jouxtant l'entrée principale de leur chalet ainsi qu'une portion attenante à la parcelle B1632 dont ils sont également propriétaires.

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme sur ces deux demandes, émis lors de la réunion du 27 avril 2023 ;

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale du 3 juillet 2023 estimant le m² à 0,20 € dans ce secteur situé en zone naturelle ;

Monsieur le Maire propose de céder ces portions de parcelle B 748 aux demandeurs au prix estimé par le pôle d'évaluation domaniale soit 0,20 € le m².

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

4. Cession de la parcelle communale E 208.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de Monsieur Pierre-André ALPHAND, qui souhaite acquérir la parcelle communale E 208 située à La Bessée Haute et attenante à des parcelles lui appartenant.

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme réunie le 27 avril 2023 ;

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale du 25 juillet 2023 estimant la parcelle E 208 d'une superficie de 430 m² située en zone agricole, à 180 € ;

Monsieur le Maire propose de céder la parcelle E 208 à Monsieur Pierre-André ALPHAND au prix estimé par le pôle d'évaluation domaniale soit 180 €.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

5. Désignation d'un représentant au SICTIAM.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la municipalité avait, par délibération numéro 2018-02-05 du 08 février 2018, acté l'adhésion de la commune au SICTIAM.

Le SICTIAM est un syndicat mixte ouvert basé en région PACA. Ses missions couvrent le système d'information de ses adhérents, la dématérialisation et les services numériques en général.

Ce dernier a signé une convention de partenariat avec le département des Hautes-Alpes, et l'adhésion des collectivités est prise en charge par le Département.

Considérant la nécessité de mettre à jour la désignation du titulaire et de son suppléant, afin de représenter la commune au sein du comité syndical du SICTIAM, Monsieur le Maire propose d'en délibérer. Il est proposé la désignation d'Alain SANCHEZ en tant que titulaire et Dominique BARNEOUD en tant que suppléante.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

6. Décision modificative n°1 Budget de l'eau.

Il convient de prendre une décision modificative pour réajuster les prévisions budgétaires concernant des dépenses en section de fonctionnement et plus particulièrement les intérêts des emprunts. En effet, la commune avait contracté un emprunt en 2018 à taux variable indexé sur le taux du livret A. Ce dernier ayant connu une augmentation en cours d'année, il est nécessaire d'abonder l'article comptable correspondant aux intérêts pour la somme de 4 000 €. Ce même montant sera déduit du chapitre des charges à caractère général.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

7. Décision modificative n°2 Budget commune.

La commune a vendu un terrain communal à Monsieur BOSC, l'acte notarié a été réalisé au printemps après le vote du budget. Les écritures comptables d'ordre sont à effectuer après la vente et ne peuvent pas faire l'objet d'une prévision. Celles-ci permettent simplement de constater la sortie du terrain de l'actif de la commune et cela se traduit par une dépense de 500 € et une recette de 500 €. C'est une opération d'ordre qui s'équilibre.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

8. Apurement des admissions en non-valeurs sur le budget de l'eau et le budget principal.

Le centre des finances publiques de Briançon a fait parvenir à la commune l'état des sommes réclamées aux contribuables pour lesquelles tous les recours possibles en son pouvoir ont été épuisés.

Malgré le travail réalisé par le trésorier, il reste les sommes suivantes qui n'ont pas pu être recouvrées et qu'il convient d'inscrire en dépenses :

- 15 créances pour une somme de 315,96 € sur le budget principal réclamés depuis 2009
- 31 créances pour une somme de 721,61 € sur le budget de l'eau réclamés depuis 2013

Ces sommes feront donc l'objet d'une écriture comptable afin que les comptes de la commune soient sincères.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

9. Attribution d'une subvention de solidarité à la population marocaine suite au séisme du 8 septembre 2023.

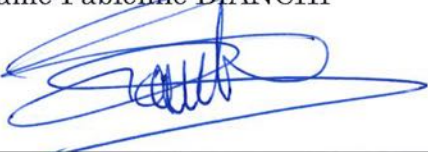

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours le Maroc, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population marocaine touchée. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés pour accompagner la population soumise à cette situation.

La commune de L'Argentière ne peut être insensible aux drames humains de ce séisme. C'est pourquoi il est proposé de soutenir les victimes du séisme, dans la mesure des capacités de la collectivité, en octroyant un don financier d'un montant de 1 000 € qui sera versé à l'association Migrations et développement. Les dons financiers sont à privilégier car ils permettent de répondre très rapidement aux besoins évalués par les équipes sur place.

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

Monsieur le Maire clôture cette séance par la triste nouvelle du décès de Monsieur Léon BOISSET, centenaire argentiérois.

Les délibérations étant prises et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 22 H 30.

La Secrétaire de séance Madame Fabienne BLANCHI 	Le Maire Monsieur Alain SANCHEZ 
PV signé le 4 octobre 2023	PV public le 4 octobre 2023